

Séance ordinaire du 20 février 2024

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt février deux mille vingt-quatre à huit heures trente-trois, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et de la vice-présidente *ad hoc* Isabelle Demers, telle qu'elle est désignée par le maire et le président pour les fins de la présente séance.

Est absent : le membre du comité exécutif Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2024-01-24

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 20 février 2024.

CE-2024-01-25

Approbation du procès-verbal des séances des 6 et 8 février 2024

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 6 février 2024 et de la séance extraordinaire tenue le 8 février 2024.

CE-2024-01-26

Dépôt de listes des embauches et des mouvements main-d'œuvre pour le mois de janvier 2024

Document d'aide à la décision GCH-2024-020

Les listes des embauches et des mouvements de main-d'œuvre pour le mois de janvier 2024, sont déposées, à titre d'information.

CE-2024-01-27

Dépôt de listes des congés sans solde et des mesures disciplinaires pour l'année 2023

Document d'aide à la décision GCH-2024-021

Les listes des congés sans solde et des mesures disciplinaires pour l'année 2023, sont déposées, à titre d'information.

CE-2024-01-28**Reddition de comptes annuelle sur la subvention obtenue par la Ville dans le cadre du fonds régions et ruralité et priorités d'intervention pour l'année 2024**

Document d'aide à la décision DEV-2024-022

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le rapport annuel d'activités du fonds régions et ruralité, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2024-022.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de confirmer les priorités d'intervention au fonds régions et ruralité pour l'année 2024 :

1. développement commercial;
2. développement industriel;
3. politique de soutien aux projets structurants (PSPS) : les projets qui :
 - 3.1. améliorent la qualité de vie et le bien-être de la population de Lévis;
 - 3.2. s'inscrivent et contribuent à la mise en œuvre du Plan d'action de développement durable de la Ville de Lévis adopté en juillet 2014, dont copie est disponible sur le site Internet de la Ville de Lévis;
 - 3.3. contribuent à la revitalisation des quartiers historiques;
 - 3.4. favorisent et soutiennent le bénévolat;
 - 3.5. stimulent l'entrepreneuriat individuel et collectif;
 - 3.6. sont mis de l'avant par les entreprises de l'économie sociale.

CE-2024-01-29**Dépôt du rapport de la séance de la commission consultative de développement social et communautaire du 7 décembre 2023**

Document d'aide à la décision DVC-DSC-2024-006

Le rapport de la séance de la commission consultative de développement social et communautaire tenue le 7 décembre 2023, est déposé, à titre d'information.

CE-2024-01-30**Dépôt du procès-verbal de la séance du comité de démolition du 5 février 2024**

Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2024-008

Le procès-verbal de la séance du comité de démolition tenue le 5 février 2023, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce procès-verbal à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2024-01-31**Dépôt du rapport de la séance du comité consultatif agricole du 5 octobre 2023**

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-035

Le rapport de la séance du comité consultatif agricole tenue le 5 octobre 2023,

est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2024-01-32

Dépôt du rapport des séances de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement des 27 novembre et 11 décembre 2023

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-036

Le rapport des séances de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 27 novembre et 11 décembre 2023, est déposé, à titre d'information.

CE-2024-01-33

Dépôt du rapport des assemblées publiques de consultation tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement les 12, 18 et 19 décembre 2023

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-037

Le rapport des assemblées publiques de consultation tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 12, 18 et 19 décembre 2023, est déposé, à titre d'information.

CE-2024-01-34

Dépôt du compte rendu de la rencontre du comité de suivi du bureau de projets du 13 décembre 2023

Document d'aide à la décision BP-2024-002

Le compte rendu de la rencontre du comité de suivi du bureau de projets tenue le 13 décembre 2023, est déposé, à titre d'information.

CE-2024-01-35

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité de sécurité publique et de circulation du 22 novembre 2023 et Règlement modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement

Document d'aide à la décision TMD-2024-005

Le procès-verbal de la réunion du comité de sécurité publique et de circulation tenue le 22 novembre 2023, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2022-22-50 sur la circulation, la vitesse et le stationnement, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision TMD-2024-005. Ce règlement a pour objet de régir la circulation, la vitesse et le stationnement dans plusieurs stationnements publics municipaux, sur une partie des rues Saint-Omer (secteur Lévis), des Tourtes, des Bécassines, Sous-le-Vent, Joseph-Hudon, Parc-des-Chutes (secteur Charny), Champagnat, Châteaubriand, Durand, Flaubert, Fortier, Fortin, Gaspésiennes, Hallé, Hector-Fabre, Lamartine, Lilas, Pie-X, Rina-Lasnier, Rubis, Thomas-Chapais, Vincent-Chagnon, Verdun (secteur Lévis), Bellefontaine, Mille-Fleurs, Rosiers (secteur

Saint-Étienne-de-Lauzon), Prairie (secteur Saint-Jean-Chrysostome), Bernières (secteur Saint-Nicolas), Grand-Tronc (secteur Saint-Rédempteur), Abbaye, Anticosti, Desneiges (secteur Saint-Romuald), Cauchy (secteur Lévis), avenues des Ruisseaux (secteur Pintendre), Albert-Rousseau (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), Taniata (secteur Saint-Jean-Chrysostome) et boulevard du Centre-Hospitalier (secteur Charny).

CE-2024-01-36

Besoins de main-d’œuvre pour l’année 2024 (plan quinquennal des effectifs 2024-2028)

Document d’aide à la décision GCH-2024-016

Il est résolu d’autoriser les mouvements de main-d’œuvre et de créer les postes pour l’année 2024, tels qu’ils sont mentionnés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2024-16, et d’autoriser la Direction de la gestion du capital humain à procéder à l’affichage de ceux-ci, ainsi qu’à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d’œuvre.

CE-2024-01-37

Besoins de main-d’œuvre à la Direction de l’entretien des infrastructures

Document d’aide à la décision GCH-2024-019

Il est résolu d’autoriser les mouvements de main-d’œuvre à la Direction de l’entretien des infrastructures et d’afficher les postes suivants :

- contremaîtresse ou contremaître en entretien des infrastructures, poste de cadre, régulier à temps complet;
- coordonnatrice ou coordonnateur – espaces verts, poste cadre régulier à temps complet;
- contremaîtresse ou contremaître en entretien des infrastructures, poste de cadre temporaire, pour une période de 16 mois;

et d’autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants à la suite de ces mouvements de main-d’œuvre.

CE-2024-01-38

Affichage du poste de directrice ou de directeur des Affaires juridiques et du secrétariat corporatif

Document d’aide à la décision GCH-2024-022

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d’afficher le poste de directrice ou de directeur des Affaires juridiques et du secrétariat corporatif, poste de cadre supérieur régulier à temps complet, et d’autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants à la suite de ce mouvement de main-d’œuvre.

CE-2024-01-39

Demande de reconnaissance aux fins d’exemption de taxes foncières présentée par Le groupe Déziel inc. auprès de la Commission municipale du Québec (51, rue Déziel, secteur Lévis)

Document d’aide à la décision DAJSC-2024-003

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Le groupe Déziel inc. (CMQ-60732-003), concernant son immeuble situé au 51, rue Déziel, Lévis (Québec) G6V 3T7, d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE-2024-01-40

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Société de réadaptation et d'intégration communautaire (S.R.I.C.) auprès de la Commission municipale du Québec (460, rue Saint-Omer, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision DAJSC-2024-004

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières par Société de réadaptation et d'intégration communautaire (CMQ-60202-003) concernant son immeuble situé au 460, rue Saint-Omer, Lévis (Québec) G6V 5C5, d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE-2024-01-41

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Aux quatre vents, groupe pour personnes en difficulté psychologique ou psychiatrique auprès de la Commission municipale du Québec (220, rue Saint-Joseph, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision DAJSC-2024-006

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières Aux quatre vents, groupe d'entraide pour personnes en difficulté psychologique ou psychiatrique (CMQ-60403-003), concernant son immeuble situé au 220, rue Saint-Joseph, Lévis (Québec) G6V 1C9, et d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE-2024-01-42

Désignation d'un représentant de la Ville et membre du comité maritime de l'Union des municipalités du Québec

Document d'aide à la décision GRE-2024-008

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de désigner le membre du conseil de la Ville Steve Dorval à titre de représentant de la Ville et membre du comité maritime de l'Union des municipalités du Québec.

CE-2024-01-43

Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté

Document d'aide à la décision GRE-2024-009-R-1

Il est résolu d'accorder l'aide financière à des organismes de la communauté, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2024-009-R-1, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2024-01-44

Fixation de la date du prononcé de la décision dans le cadre de la demande de révision de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 450-456, rue Saint-Joseph (lot 3 018 222 du cadastre du Québec, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision GRE-2024-010

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de fixer au 8 avril 2024, au cours d'une séance ordinaire du conseil de la Ville, le prononcé de la décision dans le cadre de la demande de révision de la décision du comité de démolition.

CE-2024-01-45

Appui au Conseil de bassin de la rivière Etchemin pour sa demande de financement au programme de restauration et création de milieux humides et hydriques

Document d'aide à la décision ENV-2024-001

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'appuyer la demande de financement du Conseil de bassin de la rivière Etchemin au programme de restauration et création de milieux humides et hydriques du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

CE-2024-01-46

Règlement modifiant divers règlements à la suite de la création du poste d'inspectrice ou inspecteur en contrôle environnemental (RV-2010-09-41, RV-2012-11-79, RV-2019-18-94, RV-2021-21-16 et RV-2022-22-07)

Document d'aide à la décision ENV-2024-003-R-1

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant divers règlements à la suite de la création du poste d'inspecteur en contrôle environnemental (RV-2010-09-41, RV-2012-11-79, RV-2019-18-94, RV-2021-21-16 et RV-2022-22-07), tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision ENV-2024-003-R-1. Ce règlement a pour objet de modifier plusieurs règlements pour :

- désigner les inspectrices et les inspecteurs en contrôle environnemental de la Ville pour l'application de ces règlements;
- modifier les précisions quant à l'application par la Ville des règlements issus de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (RLRQ, c.Q-2).

CE-2024-01-47

Affectation de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours

d'eau

Document d'aide à la décision ENV-2024-004

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant maximum de 190 154 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués en annexe à la fiche de prise de décision ENV-2024-004, et ce, pour financer les dépenses relatives aux travaux à effectuer sur les cours d'eau.

CE-2024-01-48

Financement de la dépense relative aux études de relevés multifonctions et aux services professionnels pour le réseau de chaussées pavées

Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2024-003

Il est résolu de financer la dépense relative aux études de relevés multifonctions et aux services professionnels pour le réseau de chaussées pavées, telles qu'elles sont décrites dans la fiche de prise de décision GEN-GAPP-2024-003, au montant maximum de 100 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2020-20-71.

CE-2024-01-49

Réclamation de la subvention du ministère des Transports et de la Mobilité durable relative aux travaux de pavage 2023

Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2024-004

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- de confirmer que la Ville a pris connaissance des modalités d'application du volet projets particuliers d'amélioration du programme d'aide à la voirie locale et que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;
 - de confirmer que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles à ce programme;
 - de confirmer que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;
 - de confirmer que la Ville approuve les dépenses admissibles à ce programme pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 56 761 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable;
 - de confirmer que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Ville et que le dossier de vérification a été constitué;
 - que la Ville autorise la greffière à signer le formulaire de demande de subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier de ce ministère.
-

CE-2024-01-50

Financement de la dépense relative au remplacement de systèmes mécaniques et aux travaux et projets afférents

Document d'aide à la décision GEN-RPBA-2024-002

Il est résolu, pour financer la dépense relative au remplacement de systèmes mécaniques, d'affecter un montant de 150 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de 10 ans par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2025 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Il est également résolu de financer la dépense relative aux travaux indiqués à la fiche de prise de décision GEN-RPBA-2024-002, au montant maximum de 375 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Il est enfin résolu de financer la dépense relative aux projets décrits dans cette fiche de prise de décision, au montant maximum de 775 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-74.

CE-2024-01-51

Financement de la dépense relative au projet d'agrandissement d'un dépôt à neige, au projet d'aménagement du laboratoire municipal d'eau potable du secteur Charny et de la réfection des escaliers publics et belvédères et à la réalisation de projets sous la responsabilité du Service des bâtiments et des aménagements de la Direction du génie

Document d'aide à la décision GEN-RPBA-2024-003

Il est résolu de financer la dépense relative au projet d'agrandissement d'un dépôt à neige, telle qu'elle est décrite à la fiche de prise de décision GEN-RPBA-2024-001, au montant maximum de 734 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-77.

Il est également résolu de financer la dépense relative au projet d'aménagement du laboratoire municipal d'eau potable du secteur Charny et de la réfection des escaliers publics et belvédères, telle qu'elle est décrite à cette fiche de prise de décision, au montant maximum de 675 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-74.

Il est enfin résolu de financer la dépense relative à la réalisation de projets sous la responsabilité du Service des bâtiments et des aménagements de la Direction du génie, telle qu'elle est décrite à cette fiche de prise de décision, au montant maximum de 14 327 000 \$, à même les règlements d'emprunt RV-2022-21-75 et RV-2023-22-71.

CE-2024-01-52

Financement des dépenses relatives aux projets de pistes cyclables, aux honoraires professionnels, aux travaux de divers projets de réfection de rues, incluant les infrastructures souterraines, la voirie et l'éclairage, aux honoraires professionnels, aux travaux des projets d'infrastructures impliquant les actifs de production, de pompage et de traitement de l'eau potable et des eaux usées et une partie de la dépense relative aux travaux de pavage de certaines voies publiques et de routes d'accès aux sablières et carrières

Document d'aide à la décision GEN-RPI-2024-002

Il est résolu de financer la dépense relative aux projets de pistes cyclables prévus dans la fiche de prise de décision GEN-RPI-2024-002 au montant maximum de 400 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Il est également résolu de financer la dépense relative aux honoraires professionnels et aux travaux de divers projets de réfection de rues, incluant les infrastructures souterraines, la voirie et l'éclairage, prévus dans cette fiche de prise de décision, au montant maximum de 13 712 500 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-77.

Il est également résolu de financer la dépense relative aux honoraires professionnels et aux travaux des projets d'infrastructures impliquant les actifs de production, de pompage et de traitement de l'eau potable et des eaux usées, prévus dans cette fiche de prise de décision, au montant maximum de 9 840 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2023-33-84.

Il est enfin résolu de recommander au conseil de la Ville de financer une partie de la dépense relative aux travaux de pavage de certaines voies publiques et de routes d'accès aux sablières et carrières pour l'année 2024 au montant maximum de 400 000 \$, à même le fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

CE-2024-01-53

Financement de la dépense relative aux projets reliés à l'entretien des infrastructures

Document d'aide à la décision DEI-PST-2024-001

Il est résolu de financer la dépense relative aux projets reliés à l'entretien des infrastructures, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision DEI-PST-2024-001, au montant maximum de 366 000 \$, à même le fond parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

CE-2024-01-54

Financement des dépenses relatives aux projets reliés à l'entretien des infrastructures

Document d'aide à la décision DEI-PST-2024-003

Il est résolu de financer la dépense relative aux projets reliés à l'entretien des infrastructures, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision DEI-PST-2024-003, comme suit :

- au montant maximum de 50 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2013-12-31;
- au montant maximum de 10 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2014-13-14;
- au montant maximum de 5 315 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-77;
- au montant maximum de 75 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73;

- au montant maximum de 290 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-74.

CE-2024-01-55

Financement de la dépense relative au remplacement et à l'acquisition d'outils pour l'entretien des véhicules et pour l'optimisation des opérations au Service des travaux publics de la Direction de l'entretien des infrastructures

Document d'aide à la décision DEI-PST-2024-004

Il est résolu pour financer la dépense relative au remplacement et à l'acquisition d'outils pour l'entretien des véhicules et pour l'optimisation des opérations au Service des travaux publics de la Direction de l'entretien des infrastructures, d'affecter un montant de 150 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de trois ans par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2025 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

CE-2024-01-56

Financement de la dépense relative aux équipements et aux services professionnels dédiés aux technologies de l'information et à l'ensemble du mobilier mobile et aux équipements spécialisés

Document d'aide à la décision POL-2024-001-R-1

Il est résolu de financer la dépense relative aux équipements et services professionnels dédiés aux technologies de l'information, tels qu'ils sont décrits à la fiche de prise de décision POL-2024-001-R-1, au montant maximum de 953 400 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73.

Il est également résolu de financer la dépense relative à l'ensemble du mobilier mobile et aux équipements spécialisés, tels qu'ils sont décrits à cette fiche de prise de décision, au montant maximum de 2 889 600 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-74.

CE-2024-01-57

Identité visuelle de la Direction du service de police

Document d'aide à la décision POL-2024-002

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver l'identité visuelle de la Direction du service de police.

CE-2024-01-58

Reconnaissance de nouveaux organismes

Document d'aide à la décision DVC-DIR-2024-001-R-1

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de reconnaître les organismes suivants :

- Les voix d'hommes de l'Etchemin, dans la catégorie partenaire, sous réserve de la condition figurant à l'annexe 1 de la fiche de prise de

décision DVC-DIR-2024-001-R-1 et d'une somme additionnelle de 3 000 \$ à être prévu au budget 2025;

- Club air modéliste, dans la catégorie affinitaire;
- La parade de Noël de St-Étienne, dans la catégorie affinitaire, sous réserve des conditions figurant à l'annexe 3 de cette fiche de prise de décision et pour l'activité de la parade de Noël seulement.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier le statut du Club de photo de Lévis comme organisme dans la catégorie partenaire.

CE-2024-01-59

Règlement décrétant un emprunt pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques

Document d'aide à la décision FIN-2024-006

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement décrétant un emprunt pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision FIN-2024-006. Ce règlement a pour objet de financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques par un emprunt n'excédant pas la somme de 1 459 500 \$ d'un terme de trois ans, remboursable par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville.

CE-2024-01-60

Radiation des créances irrécouvrables autres que la taxation

Document d'aide à la décision FIN-2024-007

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'approuver la liste des créances irrécouvrables autres que la taxation, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision FIN-2024-007, et de radier en conséquence les sommes contenues dans cette liste.

CE-2024-01-61

Désignation de responsables des services électroniques pour clicSÉCUR - Entreprises de Revenu Québec

Document d'aide à la décision FIN-2024-014

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- que madame Karina Bilodeau, cheffe du Service de la trésorerie et assistante-trésorière de la Direction des finances et de la trésorerie, et monsieur Gaétan Ratté, coordonnateur de la division de la comptabilité, du financement et du contrôle budgétaire de la Direction des finances et de la trésorerie, soient désignés pour agir à titre de responsables des services électroniques de clicSÉCUR - Entreprises et soient autorisés à :
 - inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec ;
 - gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises ;
 - gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin ;

- remplir et assumer les rôles et les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier, notamment en donnant aux utilisatrices et utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration ;
 - consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures) ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec Revenu Québec pour tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).
- que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer aux responsables des services électroniques, les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR - Entreprises.

CE-2024-01-62

Demande d'autorisation présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 2 059 929 du cadastre du Québec (848, chemin des Îles, secteur Pintendre)

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-005

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner un avis défavorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation du lot 2 059 929 du cadastre du Québec, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-005.

CE-2024-01-63

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (concordance du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement au Règlement RV-2023-34-10 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, secteurs Saint-Étienne-de-Lauzon et Sainte-Hélène-de-Breakeyville) et assemblée publique de consultation accompagnée d'une consultation écrite

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-006

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-006. Ce projet de règlement a pour objet :

- d'agrandir la zone A0721 à même une partie des zones H0974 et H0980;
- d'agrandir la zone A0723 à même une partie de la zone H0978;
- d'agrandir la zone A0732 à même une partie de la zone H0978;
- de créer la zone M1965 à même une partie de la zone A1805 et d'y prévoir les usages et spécifications applicables.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter que l'assemblée publique de consultation soit accompagnée d'une consultation écrite

sous la responsabilité de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement, laquelle consultation écrite prend fin la journée précédant la tenue de la dernière assemblée publique.

CE-2024-01-64

Premier projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé de la Communauté métropolitaine de Québec

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-014-R-1

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter l'avis sur le Premier projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé adopté le 19 octobre 2023 par la Communauté métropolitaine de Québec, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-014-R-1, et d'en transmettre copie à cette communauté.

CE-2024-01-65

Adoption du Second projet de règlement RV-2023-34-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandir la zone H1617 à même une partie de la zone M1626, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-024

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2023-34-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-07-70.

CE-2024-01-66

Adoption du Règlement RV-2023-34-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification quant à la hauteur maximale d'un bâtiment et à la marge de recul arrière pour la zone M2671, à proximité de l'intersection du boulevard Guillaume-Couture et de la route Monseigneur-Bourget, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-031

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2023-34-20 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2024-00-47.

CE-2024-01-67

Adoption du Règlement RV-2024-34-37 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (tracé du ruisseau Rouge, zones C2597 et C2598, secteur de Lévis)

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-033

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2024-34-37 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2024-00-43.

CE-2024-01-68**Adoption du Second projet de règlement RV-2023-34-17 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'un usage complémentaire de gîte touristique pour les habitations unifamiliales dans les zones à dominance agricole)**

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-034

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2023-34-17 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2023-06-26.

CE-2024-01-69**Adoption du Second projet de règlement RV-2023-34-39 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages commerciale C300 dans la zone C2408, rue de Lauberivière, secteur Lévis)**

Document d'aide à la décision URBA-SAT-2024-038

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2023-34-39 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2024-00-45.

CE-2024-01-70**Attribution d'une aide financière à Café du quartier Lévis**

Document d'aide à la décision DEV-2024-007

Il est résolu d'accorder à Café du quartier Lévis une aide financière maximale de 15 000 \$ dans le cadre du programme particulier de soutien à l'implantation de nouveaux commerces et d'autoriser le directeur du Développement économique et de la promotion, ou sa représentante ou son représentant, à signer au nom de la Ville l'entente écrite à intervenir avec le bénéficiaire de cette aide financière.

CE-2024-01-71**Vente des lots 4 851 381 et 4 851 382 du cadastre du Québec à 9406-3401 Québec inc. (rue de la Pascaline, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces lots**

Document d'aide à la décision DEV-2024-015

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de 9406-3401 Québec inc. des lots 4 851 381 et 4 851 382 du cadastre du Québec, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2024-015, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, et d'affecter un montant de 592 402,12 \$ à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que ces lots ne sont plus affectés à l'utilité publique conditionnellement à leur vente.

CE-2024-01-72**Grille de prix de vente des terrains industriels municipaux vacants dans les parcs industriels pour l'année 2024**

Document d'aide à la décision DEV-2024-016

Il est résolu d'approuver la grille de prix de vente des terrains municipaux vacants dans les parcs industriels pour l'année 2024, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2024-016.

CE-2024-01-73**Acquisition du lot 1 963 288 du cadastre du Québec à des fins industrielles (Parc industriel Bernières), confirmation relative à l'utilisation de ce lot, financement afférent et Règlement fixant pour l'année 2024 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins**

Document d'aide à la décision DEV-2024-019

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'accepter la promesse de vente du lot 1 963 288 du cadastre du Québec, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DEV-2024-019, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution et de décréter que ce lot est affecté à l'utilité publique, conditionnellement à son acquisition;
 - de financer la dépense relative à l'acquisition de ce lot, incluant les frais inhérents, au montant maximum de 229 000 \$, à même la réserve financière aux fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique;
 - d'adopter le Règlement fixant pour l'année 2024 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins, tel qu'il est joint en annexe à cette fiche de prise de décision. Ce règlement a pour objet de fixer, pour l'année 2024, le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et de décréter l'acquisition de lots à ces fins.
-

CE-2024-01-74**Aide financière au Club de gymnastique Lévis inc.**

Document d'aide à la décision DEV-2024-020

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière d'un montant maximum de 103 340 \$ au Club de gymnastique Lévis inc. pour son projet de remplacement du sol gymnique dans la palestre principale, conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

CE-2024-01-75**Priorisation des travaux et financement afférent des travaux de mise à niveau des infrastructures et d'embellissement des parcs et zones industriels planifiés en 2024**

Document d'aide à la décision DEV-2024-023

Il est résolu d'autoriser la priorisation des travaux de mise à niveau des infrastructures et d'embellissement des parcs et zones industriels planifiés en 2024, telle qu'elle est présentée à la fiche de prise de décision DEV-2024-023.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative à ces travaux au montant maximum de 2 970 000 \$, à même la réserve financière pour les travaux municipaux dans les parcs industriels.

CE-2024-01-76**Modification du contrat relatif aux services professionnels en ingénierie pour la reconstruction du poste de pompage PP-1 (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)**

Document d'aide à la décision APP-2024-029

Il est résolu de modifier le contrat relatif aux services professionnels en ingénierie pour la reconstruction du poste de pompage PP-1 (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) (appel d'offres 2022-55-112), attribué par la résolution CE-2022-09-87, adoptée le 4 octobre 2022, au montant de 22 800 \$, avant TPS et TVQ, considérant que la modification constitue un accessoire au contrat et ne change pas la nature de ce contrat, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2024-029.

CE-2024-01-77**Contrat de location à intervenir avec le Complexe de soccer honco de Lévis concernant la location d'heures pour les terrains de soccer intérieur à ce complexe pour l'année 2024**

Document d'aide à la décision APP-2024-031-R-1

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat de location à intervenir avec le Complexe de soccer honco de Lévis, concernant la location d'heures pour les terrains de soccer intérieur à ce complexe pour l'année 2024, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision APP-2024-031-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2024-01-78**Modification du contrat relatif aux services professionnels en ingénierie pour la réfection de l'avenue Bégin et des rues Saint-Étienne, Hélène-Smith, Saint-Thomas, Marie-Rollet et Carrier (secteur Lévis)**

Document d'aide à la décision APP-2024-032

Il est résolu de modifier le contrat relatif aux services professionnels en ingénierie pour la réfection de l'avenue Bégin et des rues Saint-Étienne, Hélène-Smith, Saint-Thomas, Marie-Rollet et Carrier (secteur Lévis) (appel

d'offres 2016-55-138), attribué par la résolution CV-2016-20-82, adoptée le 12 décembre 2016, au montant de 26 077,33 \$, avant TPS et TVQ, considérant que la modification constitue un accessoire au contrat et ne change pas la nature de ce contrat, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2024-032.

CE-2024-01-79

Attribution du contrat pour la location d'une finisseuse automotrice (paveuse) sans opératrice ou opérateur et de son fardier (en option)

Document d'aide à la décision APP-2024-033

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la location d'une finisseuse automotrice (paveuse) sans opératrice ou opérateur et de son fardier (en option) (appel d'offres 2023-50-136), à J. A. Larue inc., au prix de 225 000 \$, avant TPS et TVQ, incluant l'option, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2024-01-80

Modification du contrat relatif aux services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux pour la réfection du collecteur d'égout pluvial des rues Saint-Omer, Saint-Laurent et Fraser (phase 1)

Document d'aide à la décision APP-2024-034

Il est résolu de modifier le contrat relatif aux services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux pour la réfection du collecteur d'égout pluvial des rues Saint-Omer, Saint-Laurent et Fraser (phase 1), (appel d'offres 2022-55-98), attribué par la résolution CE-2022-08-89, adoptée le 30 août 2022, au montant de 37 411,50 \$, avant TPS et TVQ, considérant que la modification constitue un accessoire au contrat et ne change pas la nature de ce contrat, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2024-034.

CE-2024-01-81

Modification du contrat relatif au réaménagement d'une branche sans nom du ruisseau Terrebonne (secteur Saint-Nicolas)

Document d'aide à la décision APP-2024-035

Il est résolu de modifier le contrat relatif au réaménagement d'une branche sans nom du ruisseau Terrebonne (secteur Saint-Nicolas), (appel d'offres 2023-50-41), attribué par la résolution CE-2023-04-80, adoptée le 16 mai 2023, au montant entendu de 13 965,87 \$, avant TPS et TVQ, considérant que la modification constitue un accessoire au contrat et ne change pas la nature de ce contrat, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2024-035.

CE-2024-01-82

Attribution du contrat pour les services professionnels en ingénierie relatifs à l'élaboration des appels d'offres et la gestion de projet pour le remplacement de la tour de refroidissement à l'incinérateur

Document d'aide à la décision APP-2024-037

Il est résolu d’attribuer le contrat pour les services professionnels en ingénierie relatifs à l’élaboration des appels d’offres et la gestion de projet pour le remplacement de la tour de refroidissement à l’incinérateur (appel d’offres 2023-55-125), à Les services EXP inc., pour une dépense estimée à 572 085 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2024-01-83

Rejet des soumissions pour la réalisation des plans, du devis et de la surveillance des travaux pour le réaménagement du parc des Charnycois (secteur Lévis) et intégration d’un parc de planche à roulettes

Document d’aide à la décision APP-2024-039

Il est résolu de rejeter, à toutes fins que de droit, la soumission reçue le 23 novembre 2023 pour la réalisation des plans, du devis et de la surveillance des travaux pour le réaménagement du parc des Charnycois (secteur Lévis) et intégration d’un parc de planche à roulettes (appel d’offres 2023-55-121).

CE-2024-01-84

Entente préliminaire de partenariat à intervenir avec Éco-entreprises Québec quant à la collecte sélective de certaines matières recyclables

Document d’aide à la décision APP-2024-040

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l’entente préliminaire de partenariat à intervenir avec Éco-entreprises Québec, telle qu’elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision APP-2024-040, et d’autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2024-01-85

Mandat à la Direction de l’approvisionnement relatif à la cession à titre gratuit d’une partie du lot 2 219 281 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

Document d’aide à la décision APP-GI-2024-006

Il est résolu de mandater la Direction de l’approvisionnement à entreprendre les démarches proposées à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-006, relativement à la cession à titre gratuit d’une partie du lot 2 219 281 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis).

CE-2024-01-86

Régularisation du titre de propriété de la rue Hallé (lot 2 223 362 du cadastre du Québec, secteur Lévis)

Document d’aide à la décision APP-GI-2024-007

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d’identifier l’assiette de la rue Hallé (secteur Lévis) correspondant au lot 2 223 362 du cadastre du Québec, telle qu’elle est illustrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-007, et d’autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l’article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en

temps utile, à publier au Registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser le titre de propriété de la Ville sur cette rue.

CE-2024-01-87

Règlement modifiant le Règlement RV-2022-22-43 décrétant des travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture ainsi qu'un emprunt

Document d'aide à la décision TMD-2024-008

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2022-22-43 décrétant des travaux d'aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture ainsi qu'un emprunt, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision TMD-2024-008. Ce règlement a pour objet d'augmenter le montant de l'emprunt et de remplacer l'annexe A de ce règlement par une nouvelle annexe A-1, tout en conservant le même objet, le même terme de l'emprunt et la même clause de taxation.

CE-2024-01-88

Financement des dépenses relatives au projet de bonification des phasages et de synchronisations des feux existants, au projet d'achat d'équipement pour la bonification de la fluidité et la sécurité du réseau municipal et des frais connexes et au projet de réfection du réseau cyclable existant (sécurisation et mise aux normes)

Document d'aide à la décision TMD-2024-009

Il est résolu de financer la dépense relative au projet de bonification des phasages et de synchronisations des feux existants, telle qu'elle est décrite dans la fiche de prise de décision TMD-2024-009, au montant maximum de 10 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative au projet d'achat d'équipement pour la bonification de la fluidité et la sécurité du réseau municipal et des frais connexes au montant maximum de 200 000 \$, à même la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la sécurisation des usagères et usagers des réseaux routiers, piétonnier et cyclable.

Il est enfin résolu de financer la dépense relative au projet de réfection du réseau cyclable existant (sécurisation et mise aux normes) au montant maximum de 125 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

CE-2024-01-89

Montant maximum des virements de fonds à l'intérieur du budget 2024 de la Société de transport de Lévis

Document d'aide à la décision TMD-2024-004-R-1

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la Société de transport de Lévis à effectuer des virements de fonds à l'intérieur de son budget 2024 jusqu'à concurrence d'un montant cumulatif de 1 000 000 \$ et de requérir qu'un rapport des virements de fonds soit soumis au conseil de la Ville.

CE-2024-01-90**Dépôt du rapport 2023 des dépenses remboursées à même le budget de recherche et soutien**

Document d'aide à la décision GRE-2024-004-R-1

Le rapport 2023 des dépenses remboursées à même le budget de soutien et recherche, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2024-01-91**Embauche d'un coordonnateur aux usines et aux équipements d'eau potable au Service du traitement des eaux à la Direction de l'entretien des infrastructures**

Document d'aide à la décision GCH-2024-023

Il est résolu d'embaucher monsieur Frédéric Bertrand à titre de coordonnateur aux usines et aux équipements d'eau potable au Service du traitement des eaux à la Direction de l'entretien des infrastructures, poste de cadre, régulier à temps complet, à la classe 4 et l'échelon 10, et aux autres conditions de travail prévues au protocole des conditions de travail des cadres de la Ville.

CE-2024-01-92**Suspension d'un membre du personnel**

Document d'aide à la décision GCH-2024-018

Il est résolu de recommander au conseil de la ville de suspendre un membre du personnel sans solde pour une période de 20 jours (quatre semaines).

CE-2024-01-93**Programme *Accélérer la transition climatique locale*, convention d'aide financière à intervenir avec la ministre des Affaires municipales et crédits additionnels**

Document d'aide à la décision ENV-2024-006

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de s'engager dans le programme *Accélérer la transition climatique locale* et de conclure la convention d'aide financière à intervenir avec la ministre des Affaires municipales, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision ENV-2024-006, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter les crédits additionnels à la somme prévue à l'entente à intervenir avec la ministre des Affaires municipales, pour couvrir les dépenses relatives au programme *Accélérer la transition climatique locale*, au moment de la réception de l'aide financière.

Le président du comité exécutif Gilles Lehouillier quitte la séance et son siège. La séance est présidée par la vice-présidente ad hoc Isabelle Demers, telle qu'elle est désignée par le président et maire Gilles Lehouillier aux fins de la présente séance.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

CE-2024-01-94

Levée de la séance

La séance est levée à 11 h 36.

Gilles Lehouillier, président du comité exécutif	Marlyne Turgeon, secrétaire du comité exécutif
---	---

Isabelle Demers, vice-présidente *ad hoc*
du comité exécutif
